

RÉUNION ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL

LUNDI LE 26 octobre 2015

18H30.

M. le maire, Paul-Aimé Mallet, appelle l'assemblée à l'ordre, effectue la prière, et procède au relevé des présences.

	<u>PRÉSENTS</u>	<u>ABSENTS</u>
Paul-Aimé Mallet, maire	X	
Serge LeMay, Conseiller et maire-adjoint	X	
Lorina Vienneau, Conseillère	X	
Madeleine Roussel, Conseillère		X
Normand Vienneau, Conseiller	X	
Alvine Bulger, DG, sec. mun. Adjointe	X	

M. le maire, Paul-Aimé Mallet, demande s'il y a des conflits d'intérêts. Il n'y en a pas.

1. Lecture de l'ordre du jour;

M. le maire, Paul-Aimé Mallet, procède à la lecture de l'ordre du jour.

2. Adoption de l'ordre du jour;

M. le maire, Paul-Aimé Mallet, demande une proposition pour adopter l'ordre du jour.

201560, IL fut proposé par la **conseiller Serge LeMay**, appuyé de la **Conseillère Lorina Vienneau**, que l'ordre du jour soit adopté tel que lu.

4 Oui 0 Non Adopté.

3. Adoption du procès-verbal de la réunion ordinaire du 27 avril 2015;

M. le maire, Paul-Aimé Mallet, demande une proposition pour adopter le procès-verbal de la réunion ordinaire du 28 septembre 2015.

201561, Il fut proposé par le **conseiller Serge LeMay**, appuyé de la **conseillère Lorina Vienneau**, que le procès-verbal de la réunion ordinaire du 28 septembre 2015 soit adopté.

4 Oui 0 Non Adopté.

4. Affaires découlant du procès-verbal de la réunion du 27 avril 2015;

M. le maire, Paul-Aimé Mallet, demande au conseil s'ils ont tous lu le procès-verbal de la réunion ordinaire du 28 septembre 2015 et s'ils ont des questions ou commentaires concernant le procès-verbal. Il n'y en a pas.



5. Rapports des différents comités;

a) Feu et Police : La secrétaire;

Le maire demande à la secrétaire de donner le rapport pour ce dossier. La secrétaire fait la lecture du rapport des pompiers pour le mois d'octobre. Pas de question sur ce point.

b) Infrastructures municipales, voirie, parc et immeuble : Conseiller Serge LeMay;

Le conseiller Serge LeMay soumet son rapport concernant son dossier de la voirie en mentionnant que bientôt l'hiver sera à nos portes et qu'il allait rencontrer le contracteur de neige afin de vérifier son contrat de neige et effectuer une visite dans toutes les rues municipales afin que ces dernières soient bien nettoyées et ainsi d'éviter des problèmes. Pour le projet des drains, deux rencontres ont eu lieu, le projet se déroule tout comme prévu. Deux équipes ont été mises en place afin d'accélérer les travaux. Le consultant de la municipalité MSC – Marcel Basque va vérifier toutes les rues municipales pour le besoin de réparation. Pour ce qui est du Gym, la quotation reçue pour renforcer le système électrique est de l'ordre de 1011.35 \$ Tx incluses. Nous le conseil municipal vont aller de l'avant pour renforcer le système électrique dans la salle de gym et la grande salle de l'édifice. Elles doivent être fonctionnelles en cas de location. Le conseiller LeMay demande à la secrétaire municipale adjointe de faire appel auprès du chef pompier de Shippagan afin que ce dernier vient vérifier l'hydrant avant l'hiver à savoir si qu'il est bien fonctionnel, que le réservoir est plein, ne pas attendre qu'il y a des complications avant l'hiver. La secrétaire en prend note. M. LeMay apporte une petite bévue en informant le conseil, que la population n'a pas démontré beaucoup d'intérêts pour l'ouverture du gym et nous on ne pouvait se permettre de faire un déficit en le rendant fonctionnel et qu'une prochaine réunion de travail doit avoir lieu pour discuter du sort du gym et qu'une décision finale sera prise et soumise lors de la prochaine réunion publique. Madame la conseillère Lorina Vienneau demande si que la rue Acadie va être asphaltée au complet ou seulement patché, car une citoyenne qui marchait a tombé un pied dans un trou et aurait pu se blesser. Le conseiller LeMay lui répondit que c'était seulement patché mais que les trous dans toutes les rues municipales allaient être réparés. Le consultant est au courant et va en faire la vérification.

c) Aménagement du Portuaire : Maire, Paul-Aimé Mallet;

M. Le maire, Paul-Aimé Mallet, nous informe de son rapport en disant que pour l'Aménagement Portuaire, les travaux de reconstruction du Brise-lame vont très bien. Ils avancent très bien à mettre les pieux en place. Les travaux vont continuer tant et aussi longtemps que la température va le permettre. L'enrochement au bout du Brise-lame est presque terminé pour la reconstruction du quai. Pour l'enrochement le long de la côte, la protection du chemin et protection de la ligne électrique, les travaux ont débuté la semaine passée sur une longueur de 400' et doivent se terminer dans une semaine.



- d) Protection du littoral, Ressources humaines, Développement économique et touristique : Conseiller Normand Vienneau;

Le conseiller Normand Vienneau nous informe de son rapport que le projet de restauration des dunes est terminé depuis la première semaine d'octobre et que les objectifs des travaux ont été atteints. Dans le prochain mois, les responsables du projet se réuniront pour élaborer la continuité du projet. Probablement que cela va se faire avec la nouvelle plantation d'ammophile. Pour ce qui est du travail sur le canal d'élévations contrôlant le Lac, le conseil a eu une rencontre avec la firme de Consultants environ deux semaines passées et ce dernier est arrivé avec un esquisse du projet et les coûts sont de l'ordre de 650 000\$, c'est seulement un esquisse et c'est dispendieux. Mais le député était présent lors de cette rencontre et il nous suggéra d'avoir une analyse plus détaillée qu'une esquisse et c'est cela la prochaine étape, mais pour concrétiser l'étude plus approfondie, «dont l'analyse» les coûts du consultant sont d'environ 14000\$. C'est assez dispendieux, parce qu'il faut tout préparer les plans d'arpentages, où les lignes vont passer. C'est beaucoup de travail par après. Notre député nous a demandé de lui soumettre une demande par écrit ce que la dg a fait et lui a remis en main propre. Il a dit qu'il allait qu'il essayerait de dénicher le 14000\$ quelque part pour effectuer l'analyse. Suite à une réponse de la part du député si positive elle est, il faudra poursuivre avec le projet et à savoir quelle porte la municipalité va cogner, fédérale, provinciale et quel département faudra aller rencontrer. On sera plus situé par rapport à ces travaux-là. C'est très important avec toutes les inondations qui se passent au printemps. Il faut faire une manœuvre, est-ce qu'on le fait par section ou tout d'un coup, c'est au consultant de déterminer cela. Pour le moment, on attend des nouvelles du député.

- e) Culture et Patrimoine : Conseillère Madeleine Roussel;

Étant donné l'absence de la conseillère Madeleine Roussel, son rapport est remis à la prochaine réunion publique.

- f) Sports et Loisirs : Conseillère Lorina Vienneau;

La conseillère Lorina Vienneau nous informe que le village a reçu une nouvelle structure de jeu pour les planches à roulette dans le parc municipal et que les jeunes ont commencé à l'utiliser. C'est un plus pour nous afin de garder nos jeunes dans notre village. La DG du village a envoyé le rapport final au ministère SDR, incluant la facture et que nous devrions recevoir sous peu le remboursement de la facture de l'ordre de 15 000\$.

Pour ce qui est du Carnaval, le village a reçu le bilan 2015 qui démontrait un revenu de 2119\$. Ce fut un succès et on leur souhaite bon succès pour celui de 2016.

Pour le Festival des Châteaux de Sable, le village n'a pas reçu de bilan pour 2015, mais malgré le peu de bénévoles, j'ai pu constater que ce fut un grand succès sous la présidence de Madame Josée Robichaud et que l'an prochain pour un autre rendez-vous



avec une panoplie d'activités et encore là sous la présidence de Madame Josée Robichaud qui fait un travail extraordinaire.

Pour ce qui est des jardins Communautaires, ce sera à côté de l'anneau de glace. Le terrain est de 125' par 75'. On pourra y placer 30 lots de 10x10 à terre et 15 lots de 5x10 surélevé. Le coût sera de 10\$ le lot. Une rencontre est prévue avec les personnes qui ont donné leurs noms pour les procédures et former un comité organisationnel. Une Madame Jeanne-D'arc Lavoie de Lamèque dont j'ai contacté serait disponible pour venir nous donner 2 cours de 2 heures durant le mois de mars ou avril sur les jardins communautaires dont les ensemencements etc.... . Ces cours seront inclus dans la demande de projet qui sera envoyée au ministère du Développement social pour une demande d'octroi de l'ordre de 5000\$ qui servira pour l'achat d'équipement, terre et autres. Je vous tiens au courant des développements à ce sujet.

g) Bilan financier : DG, Alvine Bulger;

La DG, Alvine Bulger, présente son rapport financier de septembre 2015. M. le maire, Paul-Aimé Mallet, demande au conseil s'il y a des questions concernant le rapport financier. Il n'y en a pas.

6. Mot du Maire;

Monsieur le maire débute son mot en disant qu'il est très fier de voir les travaux des égouts pluviaux avancés, parce qu'il nous reste pas beaucoup de temps avant que l'hiver frappe à nos portes. Comme maire, j'ai eu la chance deux semaines passées, de recevoir une délégation qui sont venues à Le Goulet visiter les endroits où le sable du creusage du chenal va être placé. Ce sable pourrait être placé sur notre côte (dune). Dans cette délégation, il y avait des gens de P.P.P.B. (Port pour petits bateaux), des gens des travaux publics Canada, des gens de l'environnement NB et une personne de la Protection des pluviers siffleurs. Il nous faut attendre une réponse de ces gens -là, surtout de la personne qui représentait le groupe pour la protection des pluviers siffleurs.

7. Correspondance;

La secrétaire fait la lecture de la correspondance du 28 septembre au 20 octobre 2015. Pas de question sur ce point.

8. Affaires courantes;

Rien pour affaires courantes



9. Affaires Nouvelles;

9.1 Résolution : McGraw Électrique (Gym);

#201562, Il fut proposé par le **conseiller Serge LeMay**, appuyé de la **conseillère Lorina Vienneau** que McGraw Électrique Ltée installe des prises de courant pour renforcer le système électrique dans la salle de gym et dans la salle de l'édifice municipal au montant de 1011.35 taxe incluse.

4 Oui 0 Non Adopté.

9.2 Rampe pour personnes à besoins réduits;

La secrétaire donne l'info au conseil concernant la construction de la rampe pour personnes à besoins réduits. Personne n'est venu au bureau suite au mémo mise à la poste . Avec l'autorisation du maire, j'ai fait un appel à F.J. Brideau qui eux vont venir voir cela et me soumettre un estimé des coûts de la construction.

9.3 Résolution pour ouverture d'un nouveau compte Caisse Populaire pour projet de taxe sur Essence 2014-2018 et signatures autorisées;

#201563, Il fut proposé par le **conseiller Serge LeMay**, appuyé de la **Conseillère Lorina Vienneau**, que le village de Le Goulet (Maire et dg, sec.mun.adj) soient autorisés à l'ouverture d'un nouveau compte à la Caisse Populaire de Shippagan pour le projet de taxe sur l'essence 2014-2014 et que les signataires Autorisés sur tous les comptes du village à la Caisse Populaire de Shippagan soient Le maire, et ou le maire-adjoint et la directrice générale, sec. mun.adjointe.

4 Oui 0 Non Adopté.

10. Questions et commentaires du Public;

Jaddus Haché :

Veut avoir de l'information concernant l'annonce que le ministre a fait sur la Rue Octave.

Le maire lui explique que c'était une annonce du ministre comme contribution qu'il a apportée dans la Péninsule Acadienne, région Shippagan-Lamèque-Miscou.

Adrienne Chiasson :

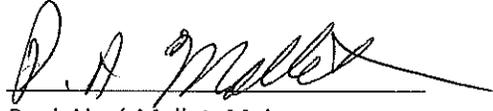
Comme ça, on n'aura pas le gym d'ouvert.

Le Conseiller Serge LeMay lui explique les frais que cela engendre tel que la maintenance, le manque de participation, le problème de salaire mais que le conseil allait étudier la situation lors d'une réunion de travail et prendra à ce moment une décision finale qui sera apporté lors de la prochaine réunion publique.

11. Levée de l'Assemblée;

Le maire, Paul-Aimé Mallet demande un proposeur pour la levée de l'assemblée.

La levée de l'assemblée est proposée par le conseiller **Serge LeMay** à 19h15.



Paul-Aimé Mallet, Maire



Alvine Bulger, Sec. Municipale